

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 mai 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 172 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Eric LE DISSÈS - Michel LEGIER - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCÉL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Georges MAURY - Roger MEI - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Patrick PADOVANI - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par David YTIER - André BERTERO représenté par Joël MANCÉL - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ représenté par Jules SUSINI - Christian BURLE représenté par Jean-Pierre SERRUS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Auguste COLOMB représenté par Henri PONS - Monique CORDIER représentée par René BACCINO - Christian DELAVET représenté par Guy ALBERT - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Frédéric DOURNAYAN représenté par Frédéric COLLART - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Gaby CHARROUX - Olivier FREGEAC représenté par Régis MARTIN - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Marie-France SOURD GULINO - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Albert LAPEYRE représenté par Gérard CHENOZ - Gisèle LELOUIS représentée par Loïc BARAT - Laurence LUCCIONI représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Richard MIRON représenté par Michel AZOULAI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Virginie MONNET-CORTI représentée par Nathalie FEDI - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Stéphane PAOLI représenté par Maurice CHAZEAU - Patrick PAPPALARDO représenté par Maxime TOMMASINI - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Jean-Jacques POLITANO représenté par Jean-Christophe GROSSI - René RAIMONDI représenté par Michel AMIEL - Julien RAVIER représenté par Valérie BOYER - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Martine RENAUD - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Michèle EMERY - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Philippe DE SAINTDO - Guy TEISSIER représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Yves WIGT représenté par Patrick APPARICIO - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Francis TAULAN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Guy BARRET - Jean-Pierre BAUMANN - Odile BONTHOUX - Michel BOULAN - Michel CATANEO - Anne CLAUDIUS-PETIT - Laurent COMAS - Robert DAGORNE - Claude FILIPPI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Olivier GUIROU - Michel ILLAC - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Marcel MAUNIER - Patrick MENNUCCI - Yves MESNARD - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Serge PEROTTINO - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI.

Signé le 18 Mai 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 044-2044/17/CM

■ Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

MET 17/3515/CM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Monsieur le Président de la Métropole, soumet au Conseil de la Métropole, pour approbation, le Compte Administratif de l'exercice 2016 des budgets annexes du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour les services de l'assainissement, du traitement des ordures ménagères, de l'aménagement, de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés), et du réseau de chaleur urbain.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans les Comptes Administratifs de l'exercice 2016 pour ces budgets annexes.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans les Comptes Administratifs précités, de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° 16/0001/HN du 17 mars 2016 portant élection du Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Les Budgets Primitifs, les Décisions Modificatives n° 1 pour les budgets annexes des services de l'Assainissement, du Réseau de Chaleur Urbain, et de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés) relatifs à l'exercice 2016 ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole au Conseil de Territoire ;
- L'avis émis par le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile le 15 mai 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans les Comptes Administratifs 2016 dont les montants sont retranscrits ci-après :

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 3 723 159,51 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	+ 4 692 424,16 €	0,00 €	- 3 254 278,94 €	+ 1 438 145,22 €
FONCTIONNEMENT	+ 505 173,13 €	0,00 €	+ 1 779 841,16 €	+ 2 285 014,29 €
TOTAL	+ 5 197 597,29 €	0,00 €	- 1 474 437,78 €	+ 3 723 159,51 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

SOLDE CREDITEUR : 297 397,67 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	- 716 565,71 €	+ 738 000,00 €	- 224 324,15 €	- 202 889,86 €
FONCTIONNEMENT	+ 1 020 558,65 €	- 738 000,00 €	+ 217 728,88 €	+ 500 287,53 €
TOTAL	+ 303 992,94 €	0,00 €	- 6 595,27 €	+ 297 397,67 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT

SOLDE CREDITEUR : 300 707,43 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	- 186 701,24 €	0,00 €	+ 480 198,01 €	+ 293 496,77 €
FONCTIONNEMENT	+ 7 210,66 €	0,00 €	0,00 €	+ 7 210,66 €
TOTAL	- 179 490,58 €	0,00 €	+ 480 198,01 €	+ 300 707,43 €

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE EXPOSITION PICASSO (VENTE DE PRODUITS DERIVES)

SOLDE CREDITEUR 94 300,72 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FONCTIONNEMENT	+ 94 300,72 €	0.00 €	0.00 €	+ 94 300,72 €
TOTAL	+ 94 300,72 €	0.00 €	0.00 €	+ 94 300,72 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR URBAIN

SOLDE DEBITEUR : 70 812,81€

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	- 326 362,25 €	0.00 €	+ 239 947,73 €	- 86 414,52 €
FONCTIONNEMENT	+ 1 546,68 €	0.00 €	+ 14 055,03 €	+ 15 601,71 €
TOTAL	- 324 815,57 €	0.00 €	+ 254 002,76 €	- 70 812,81 €

Article 2 :

Est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2016, documents annexés à la présente délibération et comportant les Comptes Administratifs des Budgets Annexes des services de l'assainissement, du traitement des ordures ménagères, de l'aménagement, de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés), et du réseau de chaleur urbain.

Article 3 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	4 711 158,11 euros
Reprise des résultats antérieurs	+ 5 197 597,29 euros
En dépenses de	6 185 595,89 euros
Solde	+ 3 723 159,51 euros

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de traitement des ordures ménagères, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	290 474,96 euros
Reprise des résultats antérieurs	+ 303 992,94 euros
En dépenses de	297 070,23 euros
Solde	+ 297 397,67 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Aménagement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	1 729 658,49 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 179 490,58 euros
En dépenses de	1 249 460,48 euros
Solde	+ 300 707,43 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés), un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	0,00 euros
Reprise des résultats antérieurs	+ 94 300,72 euros
En dépenses de	0,00 euros
Solde	+ 94 300,72 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Budget Annexe du Réseau de Chaleur Urbain, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	721 503,77 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 324 815,57 euros
En dépenses de	467 501,01 euros
Solde	- 70 812,81 euros

Article 8 :

Est reconnu la sincérité des restes à réaliser.

Article 9 :

Est reconnu l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion 2016 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans les Comptes Administratifs 2016.

Article 10

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes aux comptes administratifs des budgets annexes susvisés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Stratégie et Attractivité économique

Martine VASSAL